Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_035-DE

Extrait du registre des délibérations

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du : lundi 16 février 2026	N° DE L'ACTE : CA- 2026-035

Le lundi 16 février 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : vendredi 6 février 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 81 – Procurations : 7 – Voix délibératives : 88

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Suzanne LEBRETON, Didier LECHIEN, Marina LE MOAL, Thierry ORVEILLON, Mickaël CHEVALIER, Gérard VILT, Bruno RICARD, Marie-Christine COTIN, Alain JAN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Patrice GAUTIER, Laurence GALLEE, David BOIXIERE, Jérémy DAUPHIN, Christophe OLLIVIER, Philippe GUESDON, Gaétan ACCOH, Yves BRUNET, Quentin RENAULT, Marie-Claire DOUENAT, Marcel ROBERT, Dominique BRIAND, Brigitte BALAY- MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT, Stella CORBES, René DEGRENNE, Didier DERU, Françoise DESPRES, Yannick HELLIO, Matthieu JOUNEAU, Laurence LE DU-BLAYO, Odile MIEL-GIRESSE, Géraldine LUCAS, Didier SAILLARD, Sandrine DEUTSCHMANN, Jean-Paul GAINCHE, Didier MORAIN, Cécilia DELAROCHE, Mathilde PILLOT, Alain BROMBIN, Isabelle RICHEUX, Jean-René CARFANTAN, Marie-Jeanne DESPRES, Didier MIRIEL, Régis CHAMPAGNE, Sylvie VADIS, Christian GUILBERT, Hervé VAN PRAAG, Daniel FOUERE, Olivier ESTIENNE, Yann GODET, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Nicole VILLER, Michel DAUGAN, Anne CHARRE, Françoise LEOST-TREMEL, Dominique PERCHE, Fabrice RIVALLAN, Jean-Louis NOGUES, Ronan TRELLU, Chantal MICHEL, Marie-Madeleine MICHEL, Gilles COUPU, Martial FAIRIER, Dominique RAMARD, Loïc DAUNAY, Jean-Luc LECHEVESTRIER, Michel DESBOIS, Loïc LORRE, Evelyne THOREUX, Olivier NOEL, Didier IBAGNE, Françoise HEDE, Pascal GODET, Cécile METAYE-BRUNET, Jean-Yves JUHEL, Jean-Luc BOISSEL

Conseillers communautaires suppléants présents : Odile DOUILLET-LEFAOU, Jean-Pierre COCO

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Magali ONEN-VERGER pouvoir à Philippe GUESDON, Céline ENGEL pouvoir à Quentin RENAULT, Eliane LUCAS pouvoir à Alain JAN, Michèle MOISAN pouvoir à Hervé VAN PRAAG, Roger COSTARD pouvoir à Sandrine DEUTSCHMANN, André DURAND pouvoir à Daniel FOUERE, Arnaud CARRE pouvoir à Olivier BOBIGEAT

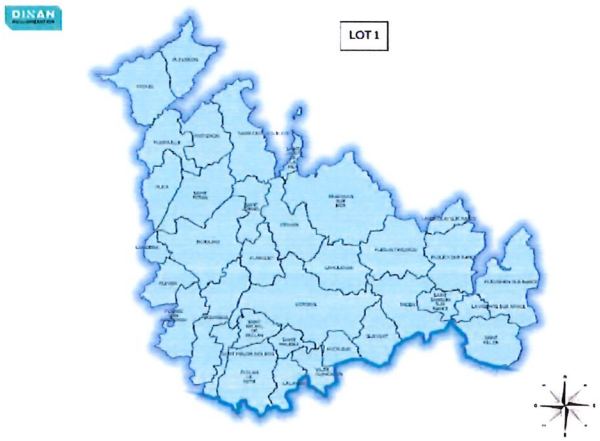
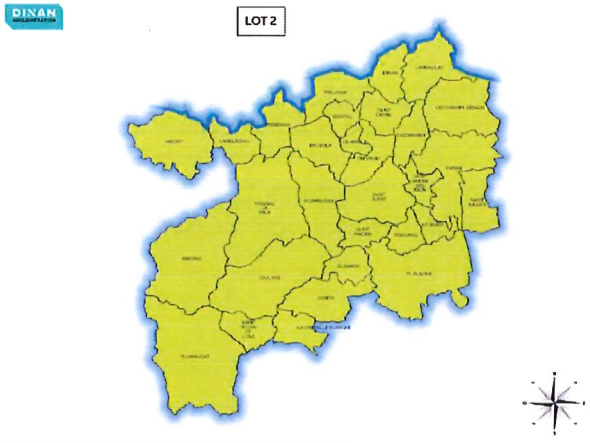
Secrétaire de Séance : Suzanne LEBRETON

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_035-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU : LUNDI 16 FEVRIER 2026	DELIBERATION
	Affaires juridiques et Assemblées	N° DE L'ACTE : CA- 2026-035
EAU ASSAINISSEMENT		
Objet : Travaux de réseaux d'eau et d'assainissement- Accord cadre à bons de commande- Autorisation de signature		

Rapporteur : Monsieur Ronan TRELLU

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux de construction et de réhabilitation de réseaux d'eau potable et d'assainissement. La présente consultation est allotie de la manière suivante :

Lot(s)	Désignation
1	Secteur Nord 
2	Secteur Sud 

Les typologies de travaux objet de cet accord-cadre sont les suivants :

- Les extensions des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur le territoire de Dinan Agglomération (Secteur Nord et Sud). Ces extensions sont nécessaires

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_035-DE

dans le cadre d'aménagements par des lotisseurs et/ou aménageurs publics ou privés et dont la desserte par le réseau public d'assainissement a été préalablement accordée,

- Des réhabilitations et des réparations sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable existant du territoire de Dinan Agglomération (Secteur Nord et Sud) nécessaires en raison de casses, d'effondrements ou de fragilités structurelle des conduites,

- Des renouvellements de conduites d'assainissement et d'eau potable rendus nécessaires en raison de réfections de surface mise en œuvre dans le programme de voiries annuel,

- Des travaux ponctuels de réhabilitation sur les réseaux d'assainissement et de reprises d'ouvrages en raison d'anomalies identifiées préalablement par la réalisation d'études de diagnostics. Ces interventions très ponctuelles et multiples nécessitent un rythme d'interventions soutenues pour assurer les travaux entre deux phases de diagnostic.

Un même candidat pourra se voir attribuer un nombre maximal de 1 lot.

Une consultation a été lancée. La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié le 28 novembre 2025 au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et sur le profil acheteur de Dinan Agglomération.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum mono-attributaire

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande dans les limites d'engagement suivantes :

Lot(s)	Minimum HT sur la durée	Maximum HT sur la durée
Lot n°1- Secteur Nord	600 000 € HT	6 000 000 € HT
Lot n°2- Secteur Sud	600 000 € HT	6 000 000 € HT

L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification pour une durée de 36 mois ferme.

Pour le jugement des offres, le règlement de consultation définissait les critères pondérés de la manière suivante (pour tous les lots) :

Critère et pondération	Type
1. Prix HT (40 %)	Prix
2. Planification et méthodologie de mise en œuvre du chantier (en phase préparation et en phase exécution) (20 %)	Valeur technique
3. Qualité du suivi de chantier, de la remontée d'informations, du suivi administratif (10 %)	Valeur technique
4. Procédure ou méthodologie de réalisation du récolement, moyens affectés (10 %)	Valeur technique
5. Procédure ou méthodologie pour mener à bien une ou plusieurs opérations en simultané ou en urgence (5 %)	Valeur technique

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_035-DE

Critère et pondération	Type
6. Liste des moyens humains et matériels, liste des matériaux et fourniture (provenance) affectés au marché (5 %)	Valeur technique
7. Mesures prises afin de favoriser le réemploi, réutilisation ou recyclage des matériaux (5 %)	Critère environnemental
8. Mesures prises afin de limiter l'impact des travaux sur la qualité de l'air extérieur ainsi que sur la ressource en eau (5 %)	Critère environnemental

La date limite de remise des offres était fixée au 9 janvier 2026 à 12h00.

A cette date, Les offres suivantes ont été déposées :

Ordre Arrivée	Date/heure Réception du pli	Lot(s)	Nom et adresse du candidat
1	08/01/2026 à 21h00	1	ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EVEN 3 bis Rue de l'Industrie 35730 PLEURTUIT
2	09/01/2026 à 08h50	2	ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EVEN 3 bis Rue de l'Industrie 35730 PLEURTUIT
3	09/01/2026 à 10h07	1 et 2	SATEC ENVIRONNEMENT 3, rue des Moulins ZA Vaucouleurs 22980 VILDE-GUINGALAN
4	09/01/2026 à 11h09	1	COLAS France ZA Actipôle 2 4 Rue du Grand Rhinolophe 35540 MINIAC-MORVAN

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 09-février 2026, a attribué l'accord-cadre de la manière suivante :

LOT	Attributaire	Montant HT
Lot n°1- Secteur Nord	Groupement d'entreprises EVEN / LESSARD TP	Minimum : 600 000 € Maximum : 6 000 000 € Estimatif non contractuel : 3 156 351,60 €
Lot n°2- Secteur Sud	Groupement d'entreprises SATEC ENVIRONNEMENT / OUEST TP	Minimum : 600 000 € Maximum : 6 000 000 € Estimatif non contractuel : 3 276 050 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_035-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et L. 5216-5 relatifs aux communautés d'Agglomération,

Vu l'article L. 2124-2 du Code de la commande publique,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Dinan Agglomération,

Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence,

Vu le Rapport d'Analyse des Offres,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 9 février 2026,

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT, le projet d'accord-cadre est mis à la disposition des conseillers communautaires au service Achat Public de Dinan Agglomération.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide de :

- **Autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit accord-cadre,

- **Autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement de l'accord-cadre.

Délibération adoptée à l'unanimité
(Abstentions : 5)

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 18 février 2026

La secrétaire de séance,
Suzanne LEBRETON,

Le Président,
Arnaud LECUYER,

Par délégation
Le Vice Président
Alain JAN

DINAN AGGLOMÉRATION